



Règlement Jeu Concours

« Gagnez votre vidéo de mariage »

Article 1 : ORGANISATEUR

Guillaume HAYET, nommé The Time For Romance (ci-après désignée « Site Organisateur »), immatriculée à la Chambre des métiers et de l'artisanat, organise un concours gratuit sans obligation d'achat.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est sans obligation d'achat et ouvert à toute personne physique majeure.

La participation des mineurs est exclusivement conditionnée à l'accord du représentant légal, pouvant justifier de l'autorité parentale.

The Time For Romance se réserve le droit de vérifier l'âge du participant ainsi que l'autorisation fournie par le représentant légal.

La participation au jeu est limitée à une participation par personne (même nom et/ou même adresse email ou postale).

Pour participer au jeu concours, il est indispensable de :

- > Etre âgé d'au moins 18 ans à la date de démarrage de l'opération ou d'avoir l'accord du représentant légal si mineur.
- > Racontez son histoire, nous détailler le déroulement du mariage et les petits détails.
- > Transmettre une photo du couple participant
- > Nous préciser la date et le lieu du mariage
- > Votre mariage devra se dérouler en 2019

Enfin le Participant reconnaît que sa participation au présent jeu vaut acceptation intégrale du présent règlement sans aucune réserve.

Article 3 : DEROULEMENT DU JEU

ETAPE N°1

Pour participer à ce concours, il suffit de nous envoyer un email à l'adresse hello@thetimeforromance.com et de nous parler de vous, de votre histoire et de votre mariage et indiquer la date et le lieu.

Il est précisé que le Participant est responsable des informations qu'il a renseignées lors de son inscription et en assure l'exactitude et la validité sous peine de voir sa participation au concours considérée comme nulle. Toute inscription inexacte ou incomplète, et notamment toute indication d'identité ou d'adresse fausse ou toute omission d'une des informations ou d'un des documents indiqués ci-dessous ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation.

ETAPE N°2 :

L'adresse mail utilisée pour l'envoi des informations sera utilisée pour contacter le couple gagnant suite à la sélection par The Time For Romance qui aura lieu le 2 mai 2019.

Déroulement du jeu :

Du 09 avril 2019 15h00 au 29 avril 2019 00h00, envoyer votre histoire et les détails de votre mariage à l'adresse hello@thetimeforromance.com . A partir du 2 mai 2019, nous mettrons sur le Facebook The Time For Romance ainsi que sur le blog le nom du couple gagnant. Le couple gagnant sera sélectionné parmi l'ensemble des candidatures reçu par coup de coeur en fonction des informations transmises.

Le couple gagnant sera alors contacter pour échanger sur les détails du mariage et son déroulement.

La prestation en jeu d'une valeur totale de 1400€ :

- > Une version highlight de 4 à 6 min
- > Une version longue de 15 / 20 min
- > Présence de notre équipe des préparatifs jusqu'au dancefloor

Seuls les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le couple gagnant si nécessaire, c'est à dire à plus de 50km de Saint Laurent du Var. Si les gagnants souhaitent des options supplémentaires, elles seront facturées. Il ne devra pas y avoir un autre vidéaste booké pour votre mariage. Les mariés acceptent la diffusion du clip court sur nos différents supports de communication.

ARTICLE 4 : LOTS EN JEUX

4.1

Les gagnants seront informés à la fin du jeu à partir du 2 mai 2019 sur le Facebook The Time For Romance, sur le site internet www.thetimeforromance.com et à l'adresse électronique utilisée pour envoyer leur candidature. Ils recevront également dans cette notification toutes les indications utiles quant aux modalités d'obtention de leur prix. En cas de renonciation expresse du Gagnant à bénéficier de son lot, celui-ci pourra être conservé par The Time For Romance ou être remis en jeu sans que la responsabilité du Site organisateur ne puisse être engagée.

Le prix non réclamés avant le 20 mai 2019 sera considéré comme restant propriété du Site organisateur.

4.2

En aucun cas le lot offert ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces, ni ne fera l'objet d'un échange pour une autre dotation. Si le gagnant ne respecte pas le délai de réaction pour accepter son lot, tel que défini ci-dessus, il ne pourra en aucun cas obtenir un lot de substitution. Toutefois, en cas d'évènement indépendant de sa volonté, la Société Organisatrice se réserve la possibilité de substituer au lot proposé un autre lot. Le Participant ne pourra réclamer aucune indemnité à la Société Organisatrice à ce titre.

ARTICLE 5. AUTORISATION

The Time For Romance est une marque déposée. Le présent concours ne confère en aucun cas aux Participants, un droit quelconque notamment sur l'utilisation, la reproduction de la marque et/ou un quelconque droit de propriété intellectuelle de The Time For Romance. Le Participant reconnaît avoir lu et accepté les conditions du présent règlement.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

Le Site organisateur ne pourra être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si les circonstances l'exigent et sans justification, le concours devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié, annulé ou interrompu.

Le site organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de mauvais acheminement du courrier électronique ou postal ou en cas d'interruption des communications internet ou d'altération des participations (communication réseau, interruption du réseau, etc.).

Le Participant s'assurera également que les emails qui pourront lui être envoyés ne soient pas assimilés à des spam par sa messagerie électronique.

Article 7 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les Participants disposent d'un droit d'accès, de modification et de suppression aux informations nominatives les concernant, communiquées au Site organisateur. Les Participants peuvent exercer ce droit, par demande écrite adressée à la Société organisatrice par courriel à : hello@thetimeforromance.com (joindre copie de la pièce d'identité).

Seul le site organisateur The Time For Romance sera destinataire des informations communiquées.

Article 8 : DEPOT REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, le non respect de ses dispositions entraînera l'exclusion du Participant.

Le règlement peut être consulté sur le site thetimeforromance.com et sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à : hello@thetimeforromance.com.

Le présent règlement sera adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande.

Les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes de l'opération du jeu et de ce présent règlement.

La société organisatrice se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement de l'opération. La Société organisatrice se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de cette opération. The Time For Romance se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des formulaires d'inscription et/ou des formulaires d'inscription complémentaires reçus, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux formulaires des gagnants potentiels. L'organisateur pourra décider d'annuler l'opération s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit,

notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à l'opération au jeu ou de la détermination des gagnants

Article 9 : DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute demande concernant l'interprétation du règlement doit parvenir par écrit à l'adresse hello@thetimeforromance.com . Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation du présent règlement qui parviendra à The Time For Romance plus de 15 jours après la fin du jeu. Tout litige né à l'occasion du présent jeu concours et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes.